

Séminaire Descriptif et Exigences

Enseignant-e : K. Lempen, po
N° : 5958
Titre du séminaire : Droit du travail suisse, international et européen : questions d'actualité

Maîtrises concernées : MD, MDIE, MDP, MDCP
Semestre : automne 2025

Descriptif du séminaire : Le séminaire permet d'acquérir des connaissances sur le droit suisse, international et européen du travail. Une visite guidée de l'Organisation internationale du travail aura lieu en octobre. Les travaux de mémoire pourront être consacrés, par exemple, aux questions actuelles suivantes : « La location de services et le travail de plateforme », « Les systèmes de prise de décision automatisés (gestion algorithmique) dans les rapports de travail », « La négociation collective des conditions de travail et le droit de grève », « Sécurité et santé au travail : protection contre le stress et le harcèlement », « Le droit applicable au personnel détaché en Suisse depuis un Etat membre de l'Union européenne », « Le salaire minimum dans le canton de Genève », « Horaires de travail flexibles et droit à la déconnexion ».

Exigences :

- a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Oui
 - Si oui, lesquels ? **Des connaissances de base en droit du travail.**
- b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non
 - Si oui, selon quelles modalités et à quel moment ?
- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui
 - Si oui : Les étudiant-es peuvent proposer des sujets
- d) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. Envoi de la liste des sujets	Lundi 22 septembre 2025
2. Séance introductive	Mardi 23 septembre
3. Attribution des sujets	Mercredi 24 septembre
4. Remise du plan détaillé et de la bibliographie	Début octobre
5. Journée à l'Organisation internationale du travail	Mardi 21 octobre (sous réserve de changement)
6. Présentations orales	Mardi 18 novembre Mardi 2 décembre (sous réserve de changement)
7. Remise du mémoire (version finale)	Lundi 5 janvier 2026

Commentaires :

- e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Non
Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.
- f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Oui
 - Si oui, laquelle ou lesquelles ? **Une connaissance passive de l'allemand est utile.**
- g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ? Oui
- h) Modalités d'évaluation (par ex. participation = 1 point / oral = 1 point / écrit = 4 points) :
Oral = 1.5 points, écrit = 4.5 points.

Autres commentaires :